

L'abolition de la taxe sur la culture : un cadeau piégé?

André Vanasse

Numéro 133, printemps 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/36671ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (2009). L'abolition de la taxe sur la culture : un cadeau piégé?
Lettres québécoises, (133), 3–3.

L'ABOLITION DE LA TAXE SUR LA CULTURE :



un cadeau piégé ?

L'annonce de l'abolition de la taxe sur la culture dite « québécoise » à la mi-novembre dernier a été reçue avec un plaisir non dissimulé par la plupart des intervenants des milieux culturels. Enfin, dit-on, on abolit une taxe qui a été reçue avec colère par le milieu lorsqu'elle a été imposée. Bon débarras !

Il ne faut pas être grand clerc pour savoir que Jean Charest a voulu faire un pied de nez à Stephen Harper en émettant cette déclaration sous l'œil ravi de la ministre Madeleine Saint-Pierre. Si Harper, parti gagnant au Québec, a plié les genoux à cause de cette bévue, se pourrait-il que Charest aille récupérer le milieu culturel et, grâce à ce vote, décroche ainsi la majorité dont il rêve pour gouverner le Québec ?

Au moment où j'écris ces lignes (20 novembre), l'élection n'a pas eu lieu. Cela dit, je suis presque certain que, cette majorité, il l'obtiendra, à moins que, comme Harper, il fasse un malencontreux faux pas. De fait, il se pourrait qu'il arrache le vote des artistes grâce à cette initiative. Beaucoup diront comme Lorraine Pintal : « Cette taxe de sept et demi pour cent, je l'ai toujours eue en travers de la gorge. »

TAXER LE LIVRE, C'EST IMPOSER L'IGNORANCE

On se souvient que le milieu littéraire a mené une campagne tambour battant pendant le Salon du livre, dans les années quatre-vingt. On avait alors fait imprimer ce slogan qui a frappé l'imagination de plein fouet : « Taxer le livre, c'est imposer l'ignorance ». Le milieu littéraire a eu gain de cause, de sorte que jamais le livre n'a été taxé par le gouvernement du Québec.

Une victoire donc, mais qui n'a pas été sans prix à payer. Combien de fois ai-je entendu Hélène Derome, des Éditions de La courbe échelle, clamer haut et fort, lorsqu'elle était vice-présidente de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), que les éditeurs avaient commis une erreur en combattant la taxe sur le livre ! « Cela nous coûte très cher aujourd'hui », affirmait-elle.

Les effets pervers de l'abolition de cette taxe ne se feront pas sentir dès le premier jour de son application. Cela prendra du temps, mais on peut être assuré qu'il y aura tôt ou tard retour du balancier.

Son argumentation reposait sur le fait que, plusieurs fois, au cours de ses rencontres avec les représentants des ministères ou des organismes gouvernementaux du Québec, elle s'était fait dire : « Avec l'abolition de la taxe sur le livre, c'est cinquante millions que le gouvernement du Québec perd. Où voulez-vous que nous trouvions l'argent que vous nous demandez pour favoriser l'expansion de l'industrie du livre si nos goussets sont vides ? »

Difficile de contrer cet argument. Dans mon dernier éditorial, je disais, pour vilipender le gouvernement Harper : « En 2007, la culture a rapporté 25 milliards de \$ en taxes et impôts, trois fois plus que les 8 milliards de \$ investis par les paliers municipaux, provinciaux et fédéraux. » De quoi se plaint-il, laissais-je entendre.

LE DISCOURS DES MANDARINS

Dans le cas présent, si le secteur culturel permet aux citoyens d'économiser, comme il a été dit, cinquante millions de dollars, cela signifie une perte du même montant pour le budget consacré à la culture. Au début, l'écart ne sera pas noté, mais le temps aidant et les crises économiques se multipliant (car, après les vaches grasses, les vaches maigres font toujours leur apparition, c'est écrit dans la Bible!), viendra le moment où les mandarins du gouvernement tiendront le même discours qu'ils servent présentement au secteur du livre.

Permettre à des citoyens d'économiser 7,50 \$ sur un déboursé de 100 \$ est fort sympathique, mais les conséquences seront fâcheuses quand viendra le temps de faire augmenter le budget consacré à la culture. En réalité, l'économie de 7,50 \$ pour l'amateur de théâtre, par spectacle vu, pourrait signifier des centaines de milliers de dollars perdus pour le théâtre lui-même. Faisons le calcul. Supposons un théâtre respect-

table de 800 places qui offre un programme de 200 représentations par année, au coût moyen de 40 \$ le billet. La taxe à percevoir serait de 480 000 \$. Et supposons que le gouvernement se montre fidèle à lui-même et ne rembourse que 40 % de cette somme au secteur du théâtre, cela signifierait pour le théâtre en question une perte possible de 192 000 \$ en subventions, étant entendu que celles-ci sont accordées en fonction non seulement de la fréquentation des spectateurs, mais aussi de la qualité des spectacles offerts.

Est-ce que le jeu en vaut la chandelle ? J'en doute fort. Bien sûr, l'initiative de Jean Charest frappe l'imagination et reçoit une approbation sans équivoque, autant de la part des citoyens amateurs d'art que des organismes culturels concernés, mais c'est oublier que l'argent ne pousse pas dans les arbres et que le gouvernement, tout bien intentionné qu'il soit, n'échappe pas à cette règle simple selon laquelle, pour donner un dollar en cadeau, il faut l'avoir en poche.

À LONG TERME...

Comme je l'ai dit, les effets pervers de l'abolition de cette taxe ne se feront pas sentir dès le premier jour de son application. Cela prendra du temps, mais on peut être assuré qu'il y aura tôt ou tard retour du balancier. Et alors, on se mordra peut-être les pouces d'avoir applaudi à une initiative tout à fait louable, mais dont les effets, eux, seront déplorables à long terme.

Au tréfonds de moi-même, j'aimerais vraiment avoir tort, sauf que l'expérience m'a appris qu'il faut toujours rembourser les pertes monétaires que nous encourons. L'équilibre budgétaire, n'est-il pas le mot d'ordre des gouvernements ?